



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 22 mars 2017

Le Conseil communal a donné son accord de principe au projet présenté pour la route de contournement RC 60 et la route communale Belvédère – Binii. Il est prévu de mettre simultanément à l'enquête publique – la route de contournement RC 60 Redin – Granois et la route communale Belvédère – Binii - au mois de mai 2017.

Le Conseil communal a approuvé l'idée de réaliser un concours pluridisciplinaire pour la traversée de Roumaz – St-Germain. La commission ATU a été invitée à initier une réflexion quant au périmètre retenu, à la vision en termes d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de densification des constructions.

Le graphisme des trois sites internet « Commune », « Le Baladin » et le « Tourisme » sera revu pour présenter une architecture web actualisée, compatible sur tous les supports mobiles.

Les assemblées primaire et bourgeoise pour l'approbation des comptes 2016 ont été reportées au 12 juin 2017.

Le Conseil communal a attribué, à compter du 1.1.2017, à M. David Luyet l'exploitation de la vigne sise sur le clarificateur de Vuisse.

Un mandat a été adjugé à l'atelier d'architecture L architecte afin de réaliser un concept et un avant-projet d'aménagement pour une place de pique-nique à Binii, sur la parcelle no 1417.

Depuis deux ans, dans le cadre du cours des chefs de cuisine de Thoune, un repas est servi à la halle des fêtes pour le prix de CHF 3.—par personne, à consommer sur place ou à l'emporter. L'édition 2017 est fixée au mardi 13 juin.

L'entretien des routes communales pour l'année 2017 a été attribué à l'entreprise Evéquoze SA.

La réfection de la rue de la Combettaz, avec la réalisation d'un trottoir et la pose d'un éclairage public, a été adjugée à l'entreprise Atra SA et les prestations d'ingénieurs liées à la direction des travaux ont été attribuées au bureau ig group.

Un mandat a été adjugé au bureau sd ingénierie; biol conseils. Ce bureau est chargé d'établir la carte des dangers, un plan d'alarme et l'espace réservé aux eaux.

Dans le cadre du projet de la nouvelle zone de détente et de sports de Oure, le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Büwa AG la fourniture et la pose des cloisons WC de type « Ecoline » et à l'entreprise Nicolas Tacchini le complément pour la menuiserie intérieure.

Le Conseil communal a décidé d'appliquer pour toute nouvelle demande, portant sur un élève non domicilié à Savièse mais fréquentant les classes de notre commune, les frais d'écolage déterminés par les directives cantonales, à savoir actuellement : CHF 2'400.— de la 1H à la 8H et CHF 4'000.— de la 9CO à la 11 CO.

Le Conseil communal a donné son accord pour créer une jeunesse saviésanne, une association à but non-lucratif.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Dumoulin Electricité Sàrl la fourniture et la pose des agencements de cuisine pour le centre scolaire de Moréchon.